



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

---

# **M2**

# **PATRIMOINE ET MUSÉES**



3 février 2021

## Ordre du jour de la réunion

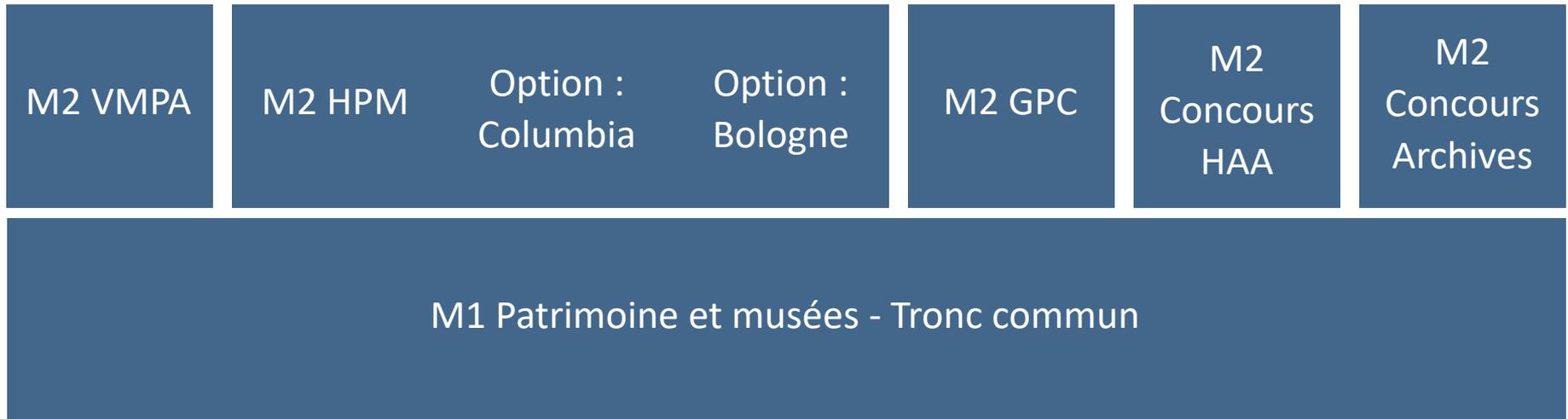
- **PRÉSENTATION DES PARCOURS DE M2**
- **PRÉSENTATION DES MODALITÉS D'ACCÈS EN M2**

# Architecture de l'offre de formation

## UFR 03 & 09



# Architecture de la mention Patrimoine et Musées



5 parcours de M2 :

VMPA : Valorisation et médiation du patrimoine archéologique

HPM : Histoire du patrimoine et des musées (et deux doubles diplômes)

GPC : Gestion du patrimoine culturel

Concours HAA : Préparation aux concours du patrimoine - spécialités Musées et archéologie

Concours Archives : Préparation aux concours du patrimoine - spécialité Archives

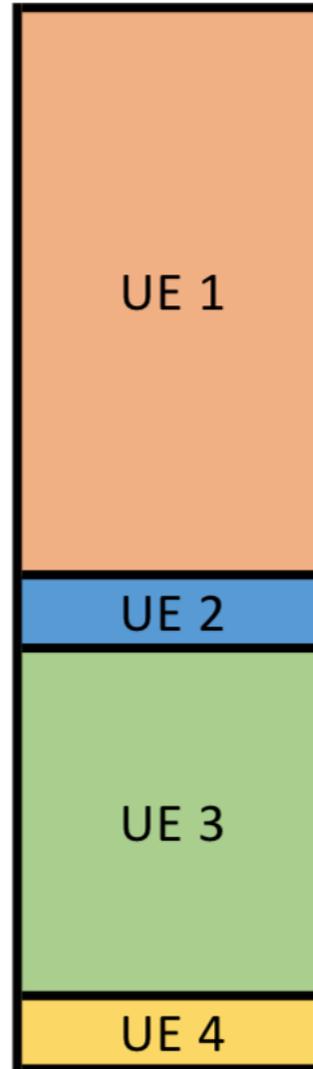
## Structure en UE du M2 P&M

### Parcours *Histoire du patrimoine et des musées*

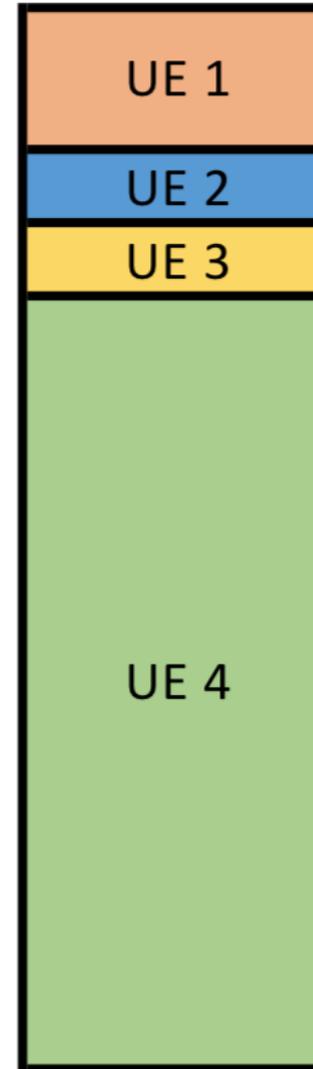
**UE 1 et 2 : Enjeux et méthodes du patrimoine**  
2 séminaires au choix (UE 1)  
+ 2 assiduités (UE 2)

**UE 3 : Spécialité**  
1 séminaire au choix parmi toute l'offre des UFR 03 et 09

**UE 4 : langue vivante**



30 ECTS



30 ECTS

**UE 1 : Enjeux et méthodes du patrimoine**

2 séminaires au choix

**UE 2 : Spécialité**

1 séminaire au choix parmi toute l'offre des UFR 03 et 09

**UE 3 : langue vivante**

**UE 4 : mémoire de recherche**

# Doubles diplômes sélectifs HPM

- Columbia University : M.A. in Modern Art: Critical and Curatorial Studies
- Alma Mater Studiorum Università di Bologna : Laurea Magistrale in Arti Visive



ALMA MATER STUDIORUM  
UNIVERSITÀ DI BOLOGNA

**Structure en UE du M2 P&M**  
**Parcours *Gestion du patrimoine culturel***

**UE 1 : Savoirs  
fondamentaux**  
5 cours

UE 1

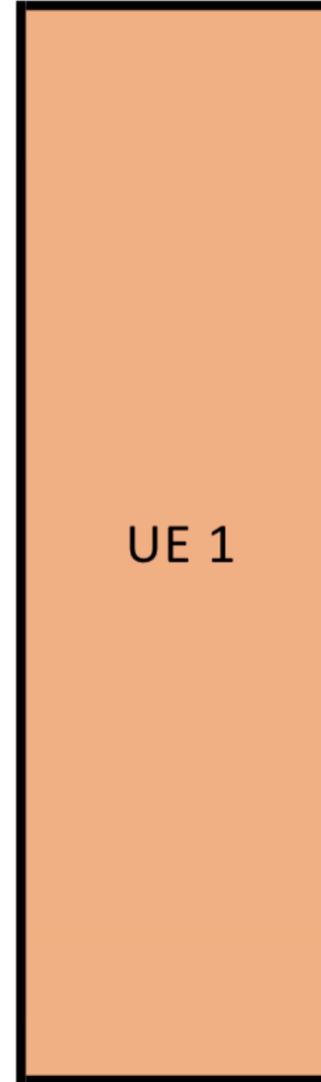
**UE 2 : Compétences  
spécialisées**  
4 cours

UE 2

**UE 3 : Savoir-faire pratiques**

UE 3

30 ECTS



UE 1

**UE 1 : Expérience en  
milieu professionnel**

30 ECTS

# Parcours « Gestion du patrimoine culturel »

L'année s'ouvre par un **voyage de sensibilisation au patrimoine culturel et à ses métiers** (quatre jours) dans une capitale culturelle régionale, française ou étrangère.

Dans une première partie de l'année (de la rentrée universitaire à la fin mars), les étudiants suivent obligatoirement des **formations théoriques et pratiques** (trois jours par semaine) et réalisent un **stage hebdomadaire en milieu professionnel** (deux jours par semaine).

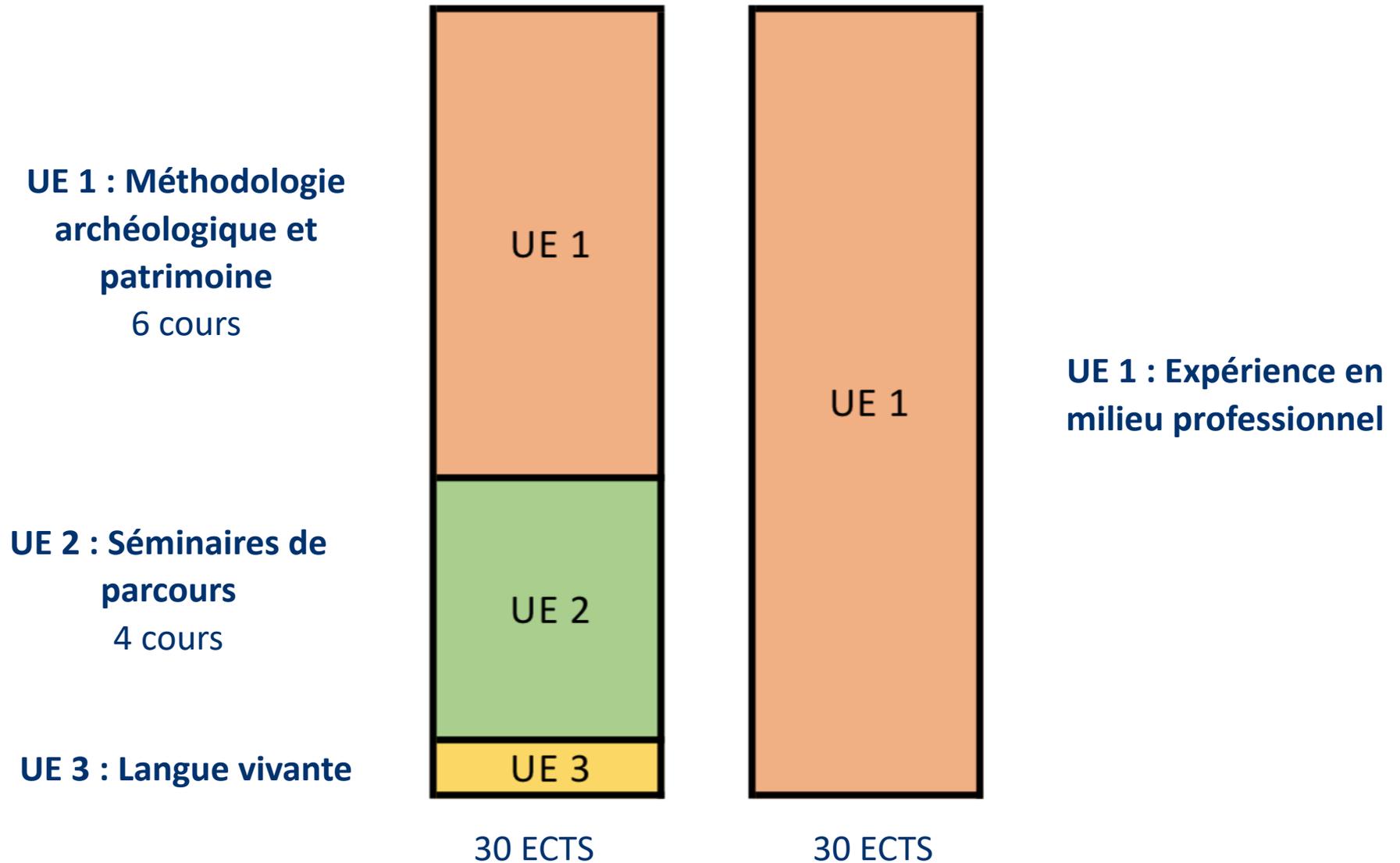
## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS :

- Gestion de projets culturels
- Droit du patrimoine
- Politiques culturelles des collectivités territoriales
- Economie du patrimoine (macro-économie, gestion d'un site privé, mécénat, stratégies de marque)
- Management des organisations culturelles
- Maîtrise d'œuvre et scénographie (audiovisuel, archives orales, montage d'exposition temporaire)
- Informatique et outils numériques
- Ingénierie culturelle
- Communication, marketing et médiation
- Anglais

Dans une deuxième partie de l'année (dès début avril) les étudiants effectuent un **stage de six mois à temps plein**, en responsabilité, dans une institution ou une entreprise. Ce stage, encadré par un tuteur professionnel et un tuteur universitaire, est validé par un mémoire qui donne lieu à soutenance en octobre.

## Structure en UE du M2 P&M

### Parcours *Valorisation et médiation du patrimoine archéologique*



# Parcours Valorisation et médiation du patrimoine archéologique

- **Objectif** : Former des archéologues spécialisés dans la transmission des savoirs
- 1 semestre de cours / 1 semestre de stages
- Formation aux pratiques de la médiation, à la gestion de projet, aux enjeux socio-économiques, à l'éthique, au droit du Patrimoine, à l'informatique et au numérique etc.



**Journées Nationales de l'archéologie 2017**

**Débouchés** : postes de médiateur en archéologie au sein de collectivités territoriales, de musées, d'établissements publics et d'opérateurs d'archéologie préventive (INRAP, ONF) ou dans le milieu associatif.

# Parcours « Préparation aux concours du Patrimoine »

organisé en collaboration avec l'Université Paris Nanterre :

- Elle permet de préparer les concours du patrimoine qui donnent l'accès aux plus hauts postes de responsabilité dans les musées français : **conservateur, attaché de conservation, assistant qualifié**
- Formation issue d'un ancien DU, **désormais diplômante**, qui cherche à donner aux candidats les moyens de réussir aux différentes épreuves de sélection dans les domaines de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des archives
- Elle fournit en parallèle une **culture professionnelle et d'initiation à la recherche** qui permet de mieux maîtriser le champ des compétences requises.
- **deux parcours / trois spécialités** : Musées et Archéologie / Archives

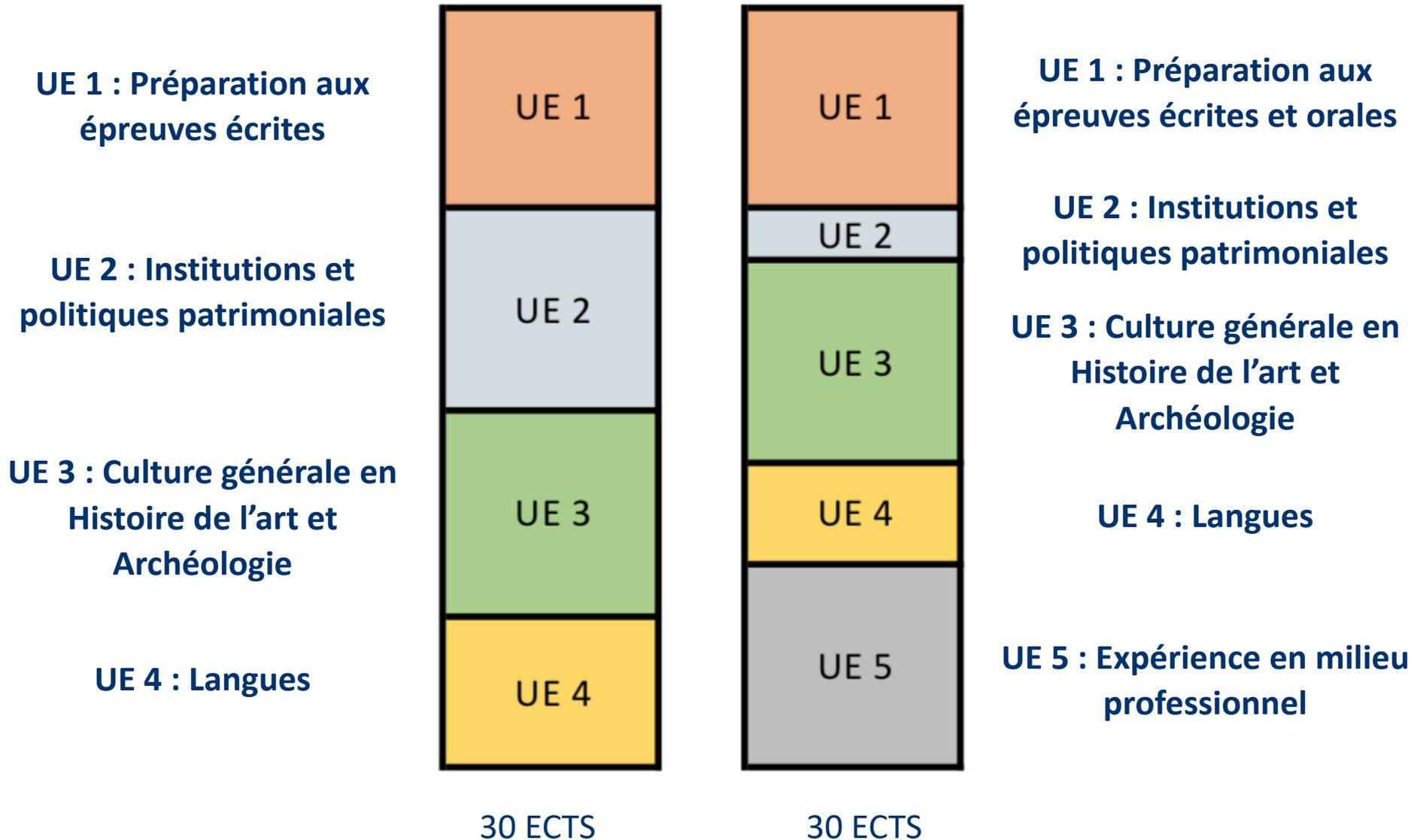
Les étudiants qui réussissent le concours de conservateur du patrimoine intègrent l'**Institut national du Patrimoine** à Paris pour une formation de dix-huit mois, au terme de laquelle ils obtiennent un poste dans une institution d'État ou postulent en collectivités territoriales (selon la réussite au concours).

# La formation commune à Paris 1 et Paris 10 offre :

- des **cours d'histoire de l'art et d'archéologie** permettant de consolider les acquis nécessaires en vue, à la fois de la dissertation générale et des épreuves de commentaire
- des **cours intensifs de méthodologie des épreuves des concours**, orientés vers la préparation au commentaire de documents, à la dissertation et aux épreuves orales
- des cours sur **l'histoire des institutions et des politiques patrimoniales**
- des épreuves de **langues** (écrit et oral)
- une **expérience en milieu professionnel** dans le monde muséal et patrimonial

## Structure en UE du M2 P&M

### Parcours *Préparation aux Concours du Patrimoine - Spécialités Musées et Archéologie*



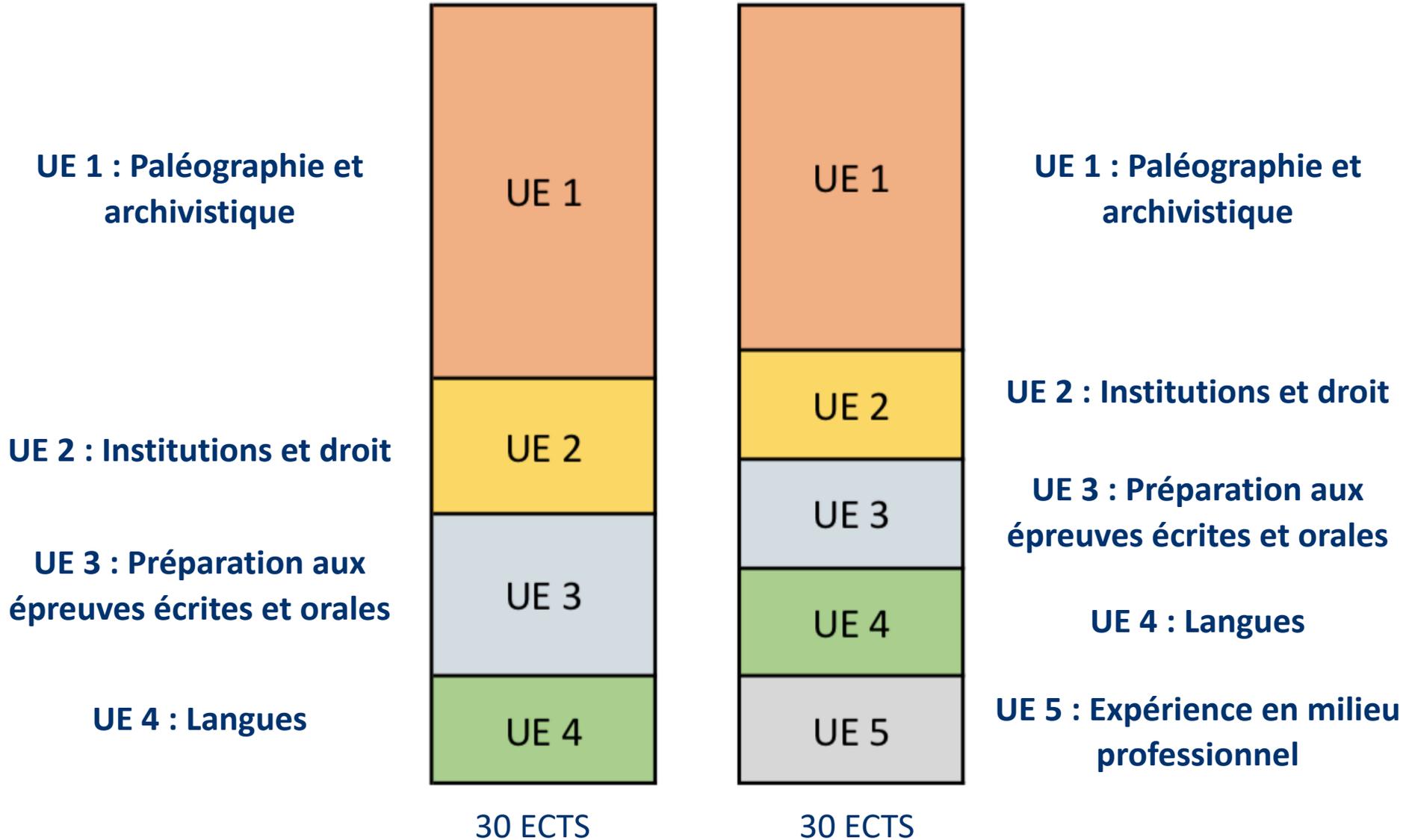
# Spécialité ARCHIVES

En vue de la préparation aux différentes épreuves écrites et orales, l'enseignement comprend une formation aux documents d'archives, de la période médiévale à la période contemporaine, associant paléographie pour les périodes médiévale et moderne, et diplomatique des actes. Un enseignement d'archivistique est proposé par des professionnels de la conservation, de même qu'un enseignement en droit du patrimoine. À ce socle s'ajoutent un enseignement d'histoire des institutions et de l'administration française pour la dissertation, et un enseignement du droit du patrimoine. Le candidat doit également s'initier au latin médiéval, et suivre deux cours de langues. Durant l'année de préparation, l'accent est mis sur les exercices écrits et oraux.

Les étudiants effectueront également un stage de six semaines (entre mi-janvier et fin février) qui se déroulera dans un centre d'archives (Archives nationales ou Archives départementales)

## Structure en UE du M2 P&M

### Parcours *Préparation aux Concours du Patrimoine - Spécialité Archives*



# **MODALITÉS D'ACCÈS EN M2**

## Un master en deux ans :

Recrutement sélectif en M1

Passage automatique (sous réserve de réussite du M1) dans l'un des parcours de M2

## Deux modes d'entrées dans l'un des parcours de M2 :

- pour les étudiants du M1 Patrimoine et musées de Paris 1 : **procédure de vœux**
- pour les étudiants d'un autre M1 (ou M2) de Paris 1 et pour les étudiants hors Paris 1 (y compris avec un diplôme étranger) issu de toute mention (y compris Patrimoine et musées dans une autre université) : **candidature externe**

## Des calendriers distincts :

- **procédure de vœux** : du 22 mars au 26 avril 2021
- **candidature externe** : du 24 mai au 14 juin 2021
- Réponses pour les deux procédures : avant le 14 juillet 2021

# Principe du classement des vœux

Tous les étudiants ayant validé leur année de master 1 dans la mention Patrimoine et musées durant cette année 2020/21 seront **admis de droit** dans l'un des parcours de master 2 de la même mention.

La gestion des vœux est un processus visant à répartir les étudiants de M1 dans les 5 parcours de leur mention lors de leur passage en M2. Il ne s'agit pas d'un processus de candidature mais d'un **processus d'orientation active**.

Conformément à la réglementation sur les masters, les étudiants ont été sélectionnés en M1 et ils ne peuvent pas l'être en M2.

Le dispositif de vœux permet à l'étudiant de classer ses priorités d'accès dans les différents parcours associés à la mention, et de porter à la connaissance de la commission ses **préférences d'affectation**. L'étudiant doit classer l'ensemble des 5 parcours figurant dans la mention par ordre de préférence.

# Principe du classement des vœux

Tout étudiant de M1 a la possibilité de poursuivre sa formation dans l'un des 5 parcours de M2 de la mention. Il est possible de s'appuyer sur un dossier ou de réaliser des entretiens pour l'orientation. Une coordination a été mise en place au niveau de la mention pour qu'une **décision d'affectation unique** soit émise pour attribuer un parcours de M2 à chaque étudiant.

A l'issue du processus, l'étudiant recevra par courriel **une réponse positive dans l'un de ces choix**. Après l'obtention de son M1, l'étudiant devra **confirmer son intention de rejoindre la formation**. Cette confirmation déclenchera la création de l'autorisation d'inscription. Dès lors, il pourra se rendre sur l'application REINS (<https://reins.univ-paris1.fr/>) afin de procéder directement à son inscription administrative.

En cas de non confirmation du vœu, l'étudiant renonce à sa place en M2 de la mention Patrimoine et musées. **Il n'y aura pas de repêchage dans un autre parcours de la mention et il n'y a pas de liste d'attente en matière de vœux.**

# Procédure de classement des vœux

Tous les étudiants de M1 de la mention Patrimoine et musées devront se connecter sur l'application dédiée (<https://voeuxm2.univ-paris1.fr/>) durant sa période d'ouverture pour hiérarchiser leurs vœux parmi les 5 parcours suivants :

- Histoire du patrimoine et des musées (HPM)
- Valorisation et médiation du patrimoine archéologique (VMPPA)
- Gestion du patrimoine culturel (GPC)
- Préparation aux Concours du patrimoine - spécialités Musées et Archéologie (Concours HAA)
- Préparation aux Concours du patrimoine - spécialité Archives (Concours Archives)

L'étudiant doit classer l'ensemble des vœux qui lui sont proposés selon ses préférences. Tant que la campagne de collecte des vœux n'est pas close, l'étudiant peut modifier l'ordre de ses vœux comme il le souhaite.

Nota bene :

- 1) les étudiants candidats à un double parcours HPM à Columbia University ou à l'Università di Bologna devront, en plus du classement de leurs vœux, déposer un dossier de candidature avant le 28 juin 2021 (modalités précisées en ligne).
- 2) Les étudiants ont la possibilité à la fois de suivre la procédure de classement des vœux dans la mention où ils sont inscrits et en même temps de déposer une candidature dans une autre mention.

# Pièces complémentaires pour le classement des vœux

Afin d'éclairer la commission d'orientation de la mention, les étudiants ont la possibilité de transmettre un dossier exposant leur classement et le choix préférentiel de tel ou tel parcours.

Le dépôt de ce dossier ne se fera pas sur l'application dédiée, mais à travers l'EPI dédié

<https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=21773>

Il ne s'agit en aucun cas d'un dossier de candidature dans un parcours spécifique, mais bien d'un dossier valant pour tous les parcours.

- une fiche sur le M1 en cours: sujet de mémoire, directeur de recherche, relevé de notes de L3 et M1-S1
- une lettre de motivation, classant les 3 premiers vœux et précisant en 10 à 15 lignes, pour chacun d'entre eux, le projet de recherche et/ou professionnel
- un *curriculum vitae*
- les attestations des stages réalisés

Ces pièces devront être déposées sous la forme d'un **fichier PDF unique** dont le titre sera composé du Nom de famille en majuscules suivi du Prénom.

Ex : MARTIN\_Pierre.pdf

# Procédure de dépôt de candidature

La procédure de candidature sur l'application eCandidat (<http://ecandidat.univ-paris1.fr>) concerne tous les étudiants extérieurs au M1 Patrimoine et musées

Les candidatures seront examinées par la commission d'admission de la mention en relation avec la qualité du dossier et les capacités d'accueil résiduelles dans chaque parcours.

# Pièces obligatoires pour les candidatures externes

La procédure est totalement **dématérialisée**

- une fiche sur le M1 en cours: établissement, sujet de mémoire, directeur de recherche, relevé de notes de L3 et M1-S1
- une lettre de motivation précisant en 10 à 15 lignes le projet de recherche et/ou professionnel
- un *curriculum vitae*
- les attestations des stages réalisés
- pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger, preuve d'un niveau de langue C1 en français

Pour toute question

Directeurs de la mention :

Alain Duploux (UFR 03, [alain.duploux@univ-paris1.fr](mailto:alain.duploux@univ-paris1.fr)) et Julie Verlaine (UFR 09, [julie.verlaine@univ-paris1.fr](mailto:julie.verlaine@univ-paris1.fr))

Responsable des parcours de M2 :

M2 HPM : Arnaud Bertinet ([arnaud.bertinet@univ-paris1.fr](mailto:arnaud.bertinet@univ-paris1.fr))

M2 GPC : Bertrand Tillier ([bertrand.tillier@univ-paris1.fr](mailto:bertrand.tillier@univ-paris1.fr))

M2 VMPA : François Giligny ([francois.giligny@univ-paris1.fr](mailto:francois.giligny@univ-paris1.fr))

M2 Concours Archives : Olivier Matteoni ([olivier.matteoni@univ-paris1.fr](mailto:olivier.matteoni@univ-paris1.fr))

M2 Concours HAA : Delphine Burlot ([delphine.burlot@univ-paris1.fr](mailto:delphine.burlot@univ-paris1.fr))

Sur notre site internet

<http://patrimoine-et-musees.pantheonsorbonne.fr>

Sur Facebook

<https://www.facebook.com/Patrimoine-et-musées-Université-Paris-1-Panthéon-Sorbonne-1692986287579542/>

Sur Twitter

[@PatrimoineMusee](https://twitter.com/PatrimoineMusee)